

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 8 (1899)
Heft: 26

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Erscheint + +
+ + Samstags

Abonnement:

Für die Schweiz:
3 Monate Fr. 2.—
6 Monate „ 3.—
12 Monate „ 5.—Für das Ausland:
3 Monate Fr. 3.—
6 Monate „ 4.50
12 Monate „ 7.50

Vereins-Mitglieder erhalten das Blatt gratis.

Inserate:

7 Cts. per 1 spaltige Millimeterzeile oder deren Raum. — Bei Wiederholungen entsprechend Rabatt.

Vereins-Mitglieder bezahlen 3 1/2 Cts. netto per Millimeterzeile oder deren Raum.

Paraisant + +
+ + le Samedi

Abonnements:

Pour la Suisse:
3 mois Fr. 2.—
6 mois „ 3.—
12 mois „ 5.—Pour l'Étranger:
3 mois Fr. 3.—
6 mois „ 4.50
12 mois „ 7.50

Les Sociétaires reçoivent l'organe gratuitement.

Annonces:
7 Cts. par millimètre-ligne ou son espace. Rabais en cas de répétition de la même annonce.

Les Sociétaires payent 3 1/2 Cts. net par Millimètre-ligne ou son espace.

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 21, Basel * TÉLÉPHONE 2406 * Rédaction et Administration: Sternengasse No. 21, Bâle.

Mitglieder-Aufnahmen.
Admissions.Fremdenbücher
Liste de matroisHermann Neithardt-Stierlin, Hotel Drei
Könige, Altstätten (St. Gallen) 25

Zur Generalversammlung.

Am 25. ds. ist folgendes offizielle Dankes-
schreiben nach Interlaken abgegangen:Herrn A. Döpfner, Präsident
zu gefälligen Händen des Tit. Festkomitees und
der Herren Kollegen von Interlaken.

Gehörte Herren Kollegen!

Aus dem von der Natur so reich gesegneten
Bernoberlande wieder heimgekehrt, drängt es
uns, der vollsten Befriedigung über den Ver-
lauf der Festtage Ausdruck zu verleihen und
Ihnen unseren innigsten Dank auszusprechen
für die vielen Mühen und Kosten, welche Sie
mit der Übernahme des Festes gehabt, sowie
namentlich auch für die vielen Beweise freund-
schaftlicher Zuneigungen, welche Sie bei der
Aufnahme und Bewirtung der Festteilnehmer
an den Tag gelegt.Der kollegiale Sinn und Geist, mit welchen
die Anordnungen für das überaus reichhaltige
Programm getroffen waren, haben unsere dies-
jährige Generalversammlung zu einem der
schönsten Anlässe unseres Vereinslebens ge-
staltet.Wir sind überzeugt, dass die Tage von
Interlaken, Dank der ausgezeichneten Durch-
führung des festlichen Teiles derselben, dem
einen mächtigen Impuls gegeben zur
Förderung freundschaftlicher Beziehungen unter
seinen Mitgliedern.Auch hiefür zu danken liegt uns als ange-
nehme Pflicht ob und hoffen wir gerne, dass
die Kollegialität, welche bei diesem Anlass ge-
pflegt und erneuert worden, allersohts Ihre
Früchte zeitigen möge.In dieser Hoffnung entbieten wir Ihnen
unseren kollegialischen Gruß und zeichnen
mit vollkommener Hochachtung

Schweizer Hotelier-Verein

Der Präsident: J. Tschumi.

Ferner sind offizielle Dankschreiben abge-
gangen an die Direktionen der *Wengernalpbahn*,
der *Jungfraubahn*, der *Bernoberlandbahnen*,
der *Beatenbergbahn*, der *Rothornbahn*, der
Dampfschiffgesellschaft des Thuner und Brienz-
sees; an die *Kurhausverwaltung*, an die Herren
Gebrüder Hauser, Giessbach; Herren *Gebrüder*
Boss, Hotel Bär, Grindelwald, Herrn F. Seiler,
Hotel Jungfrau, Wengernalp; Herrn J. Hof-
weber, Bierbauer Interlaken; an das Verkehrs-
bureau des Oberlandvereins, an Herrn *Schleid*,
Direktor des Kurorchesters und an Herrn Pfarrer
Strasser in Grindelwald.6^{me} Proposition concernant la question des appren-
tis de cuisine.7^{me} Proposition concernant les bureaux de place-
ment.8^{me} Election du lieu de la prochaine assemblée
générale.9^{me} Propositions individuelles.Sont présents du Conseil d'administration:
MM. J. Tschumi, Hôtel Beau Rivage, Ouchy,
président.

- „ A. Raach, Lausanne, vice-président.
- „ E. Berner, Lucerne.
- „ E. Cattani, Hôtel Titlis, Engelberg.
- „ J. Döpfner, Hôtel St-Gothard, Lucerne.
- „ J. Escher, Couronne et Poste, Brigue.
- „ O. Hauser, Hôtel Schweizerhof, Lucerne.
- „ J. Huber, Hôtel Couronne, Soleure.
- „ F. Kussler, Grand Hôtel des Salines, Bex.
- „ E. Ruchti, Hôtel Victoria, Interlaken.
- „ A. Waell, Grand Hôtel, Macolin.
- „ F. Wegenstein, Neuhausen.

S'étaient fait excuser:

MM. J. de Grisogono, Hôtel Grisogono,
St-Maurice.

- „ C. Kracht, Hôtel Baur au Lac, Zurich.
- „ J. Seiler, Hôtel Glacier du Rhône, Gletsch.

Sont présents du Comité-directeur:
MM. J. Tschumi, Hôtel Beau-Rivage, Ouchy,
président.

- „ A. Raach, Lausanne, vice-président.
- „ J. Müller, Hôtel d'Angleterre, Ouchy,
secrétaire.
- „ F. Kussler, Grand Hôtel des Salines, Bex,
assezisseur.
- „ O. Amsler-Aubert, Chef du bureau central.

S'étaient fait excuser:

MM. C. Fluck, Hôtel Trois Rois, Bâle, caissier.
„ A. Kupfer, Hôtel Victoria, Gilon, assezisseur.Les autres membres présents sont au nom-
bre de 140, nous avons publié leurs noms dans
le dernier numéro et ne pouvons les réécrire
faute de place.L'assemblée générale a été précédée de deux
séances du conseil d'administration, le vendredi
soir de 9 heures à minuit et le samedi matin de
9 h. à 11 h. dans lesquelles l'ordre du jour
a été soumis à une discussion préalable et dé-
taillée.Le samedi 17 Juin à 11^{1/2} h. du matin,
Mr. le président *Tschumi* ouvre l'assemblée
générale en souhaitant une cordiale bienvenue
aux assistants. Il déclare tenir à ce que les
débats soient aussi brefs que possible, le but
principal de l'assemblée actuelle étant plutôt de
fournir aux sociétaires une occasion de renou-
veler d'anciennes connaissances ou d'en former de
nouvelles, et en même temps de se délasser un
peu de leurs affaires. Ces réunions appartiennent
à la Société des forces nouvelles, et l'élèvent au
rang d'une puissance qu'il n'est pas permis aux
autorités d'ignorer davantage. L'union et la
solidarité entre collègues seules mènent au but
désiré.Le président constate avec satisfaction que
la mort ne nous a enlevé, dans le courant de
l'année écoulée, qu'un seul membre, Mr. Brunner-
Legler de l'hôtel Gharnerhof à Glaris; il espère
que l'exercice qui s'ouvre épargnera à la
société des pertes douloureuses et prie les assis-
tants de se lever en souvenir du cher membre
décédé.Messieurs L. Kirchner de Coire et Ch. Sailer
de Genève sont nommés scrutateurs.1^{er} Rapport et comptes annuels. Un exem-
plaire imprimé a été adressé à chaque membre.
Les vérificateurs des comptes soumettent à
l'assemblée la déclaration suivante:Les soussignés ont vérifié exactement
les comptes pour l'exercice du 1^{er} Avril
1898 au 31 Mars 1899 de la Société suisse
des hôteliers et de son école professionnelleet certifient l'ordre parfait dans lequel ils
ont trouvé les écritures.

Les vérificateurs:

signé: W. Hafner, R. Hæfeli.

Le rapport et les comptes sont approuvés
sans discussion.2. Vérificateurs des comptes. MM. W. Hafen
de Neuchâtel et R. Hæfeli de Lucerne sont con-
firmés dans leurs fonctions pour la nouvelle
année.3. Budget pour 1899/1900. Le président en
donne connaissance et fournit des explications
au sujet de la position extraordinaire de 2500
Fr., qui figurait depuis des années comme
avance à l'annuaire et qui va enfin être sup-
primée. Le budget dans son ensemble est approuvé.4. Rapport du bureau central. Le chef de
bureau, *Amsler*, complète le rapport imprimé
en expliquant que l'annuaire de 1896 n'a pas
trouvé auprès des sociétaires l'accueil espéré,
de sorte que sur 1000 exemplaires il n'a pu en
être placé que 475; que de plus la publication
du livre-réclame a constitué pour l'annuaire une
concurrence redoutable, les maisons de commerce en
rapport avec les hôtels se servant de ce
livre comme bottin, ce qui a motivé un déficit de
2500 Fr. Le livre-réclame a rendu absolument
superflue une nouvelle édition de l'an-
nuaire.5. Rapport sur l'Ecole professionnelle. Mr.
Tschumi, président du conseil de surveillance,
renvoie les sociétaires au rapport imprimé qui
leur a été remis et le complète par quelques
explications, notamment au sujet des difficultés
qu'on éprouve à maintenir parmi les élèves la
discipline nécessaire. Il fait remarquer en outre
que chacun comprendra qu'il ne soit guère
possible de former dans l'espace de 6 mois des
employés accomplis, et se voit obligé de ré-
clamer de l'indulgence pour nos élèves; l'ex-
périence des 6 années d'existence de l'école a
prouvé que le résultat final est satisfaisant,
puisque sur 180 jeunes gens qu'elle a formés
jusqu'à présent, quelques-uns seulement n'ont
pas donné les satisfactions désirées, le corps
enseignant voit dans ce fait un grand encou-
ragement pour l'avenir. Des applaudissements
prolongés récompensent les efforts de nos dé-
voués professeurs.Mr. *Pöhl-Lucerne* déclare avoir déjà engagé
des élèves sortis de cette école et n'avoit eu
qu'à se louer d'eux.Mr. *Döpfner-Lucerne* rappelle en termes chaleureux
les efforts et les sacrifices faits par les
professeurs et les remercie au nom de la
société de leur activité désintéressée et fructueuse.
Il prie l'assemblée de se lever en l'honneur de
MM. *Tschumi*, Müller et Schmidt, ainsi que de
Madame Müller qui est pour les élèves une
mère de famille bienveillante, et de Mr. Arm-
leider de Genève qui s'occupe également avec
solicitude de notre école.Mr. *Lichtenberger-Interlaken* déclare qu'il a
pris sur lui de recommander à l'assemblée de
l'association internationale des maîtres d'hôtel
l'école professionnelle d'Ouchy comme école mod-
èle, et cela avec conviction, ayant eu lui-même
un fils à Ouchy et ne pouvant que se louer
absolument du résultat obtenu. Il insiste particulièremment sur les merites de Mr. le pro-
fesseur Garlich.Mr. *Tschumi* remercie pour les témoignages
de satisfaction adressés à l'école et prend pour
lui-même et le corps enseignant l'engagement
de continuer à faire tout ce qui leur est possible.6. Rapport et propositions concernant le
règlement de la question des apprentis-cuisiniers.
Mr. *Berner-Lucerne* présente un rapport dé-
taillé sur cette question soulevée dans le temps
par l'Union Helvétique, et regrette d'avoir à constater
que malgré ses demandes réitérées, les
promoteurs de l'affaire ne lui ont pas fournil'appui désiré mais s'en sont tenus à leur
simple initiative. Néanmoins, la proposition
tendant à instituer un examen pour les apprentis-
cuisiniers a son entière sympathie. Il propose
donc que l'assemblée prenne en considération
l'institution d'un examen pour ces appentis
dans ce sens qu'elle se déclare prête à appuyer
financièrement cette création, mais avec cette
réserve que l'Union Helvétique sera chargée d'élaborer
un projet définitif qui sera soumis au
préavis de la société. Le président déclare que
le conseil d'administration recommande l'adop-
tion de cette proposition. L'assemblée se range
à cet avis.7. Proposition concernant les bureaux de
placement. La proposition du conseil d'adminis-
tration de charger le bureau central d'examiner
comment on pourrait arriver à répartir les frais
du placement par moitié entre les patrons
et les employés, est adoptée par l'assemblée
et présente à la prochaine réunion un rapport
et des propositions.8. Siège de la prochaine assemblée générale.
Il est parvenu au comité l'aimable invitation
de tenir la prochaine assemblée générale à
Aarau, invitation qui est acceptée avec recon-
naissance. De même, Mr. le Dr. A. Seiler in-
vite en son nom et au nom de ses confrères
la société à venir à Zermatt en 1901.
Cette proposition rencontre la même adhésion
générale et reconnaissante. Mr. le Dr. Seiler
merci l'assemblée d'avoir accepté son invitation
et déclare que lui et ses collègues auront
à cœur de préparer à la société une réception
digne d'elle.9. Propositions individuelles. Mr. *Haase-Berne*
parle du projet de loi fédérale sur les denrées
alimentaires et cite une pétition des marchands
de comestibles de Zurich; il croit que la So-
ciété suisse des hôteliers devrait se joindre à
ce mouvement.Mr. *Angst-Zurich* parle dans le même sens
des efforts de la société suisse des aubergistes;
il propose à la société de nommer deux membres
chargés de prendre part aux séances de la com-
mission qui s'occupe de cet objet.Mr. *Tschumi* déclare que la société a déjà
fait des démarches dans ce sens en se
joignant à la pétition adressée par l'Union
suisse d'industrie et de commerce, et en se
faisant représenter aux délibérations de Berne
par Mr. *Zimmerli* de Lucerne. En outre,
la pétition des marchands de comestibles de Zurich
a été soumise au conseil d'administration qui a
charge MM. *Wegenstein* et *Zimmerli* de suivre
attentivement cette affaire et de prendre les
mesures nécessaires. Mr. *Angst* maintient sa
proposition d'envoyer des délégués aux séances
de la commission de la société des aubergistes
et l'assemblée décide dans ce sens.Mr. *Pöhl-Zurich* propose la fondation, à
l'exemple de la société internationale, d'une
caisse de secours pour les veuves; il est pris
bonne note de cette proposition pour être trans-
mise à la prochaine assemblée.Mr. *Müller-Lombardi-Furka* demande si la
société compte faire de la réclame à l'occasion
de l'exposition universelle de Paris.Mr. *Tschumi* répond que la société a décidé
il y a deux ans de s'abstenir de toute partici-
pation officielle; il est vrai qu'à cette époque
elle était encore sous l'impression de l'exposition
de Genève. Le comité verra ce qu'il y
aura de faire.L'ordre du jour étant épuisé, le président
merci les assistants de leur attention sou-
tenue et souhaite à tous bien du plaisir pour
les fêtes à venir. La séance est levée à 1 heure.Si dans le délai de 8 jours il n'est pas pro-
duit d'observations à propos du procès-verbal
ci-dessus, il sera considéré comme adopté.
Le président: Le secrétaire:
J. Tschumi. O. Amsler.